

## Les arbres arrivent à la gare

Le réaménagement du périmètre Sémard – Jehan-de-Beauce se poursuit cet automne avec, notamment, les premières plantations. Un point avec Antoine Garcia-Diaz, gérant de l'agence d'urbanisme éponyme mandatée pour concevoir l'évolution du quartier.



La place Pierre-Sémard et ses rues voisines proposeront dorénavant une ambiance à la hauteur du cadre de vie chartrain.  
Crédit : Atelier A Garcia-Diaz

**Votre Ville : M Garcia-Diaz, cet automne sont réalisées les plantations de la place Pierre-Semard et de l'avenue Jehan-de-Beauce. Comment avez-vous conçu l'arborisation de ce périmètre du Pôle Gare ?**

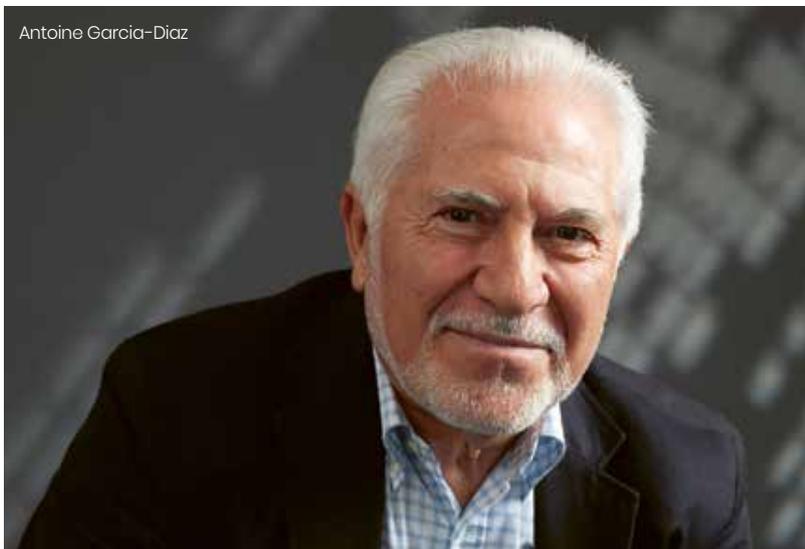
**Antoine Garcia-Diaz :** Outre l'indispensable réorganisation des déplacements dans le voi-

sinage de la gare, qui constitue le cœur du sujet Pôle Gare, la notion d'accueil dans la ville s'est avérée prégnante. La sortie de gare offrait un paysage confus et triste tant la place et l'avenue étaient saturées de circulations et de stationnements : elles accusaient les nombreux remaniements opérés au fur et à mesure de la pression automobile. Ce péri-

mètre se limitait au rôle de passage obligé, à traverser aussi vite que possible, mais en aucun cas la porte d'entrée d'une ville touristique, soucieuse de son patrimoine et de son cadre de vie. Il nous fallait remettre l'humain au centre du quartier. Pour cela, nous sommes revenus sur l'une des ambitions des gares, conçues au XIX<sup>e</sup> siècle comme des ambassadrices du

## LES ARBRES ARRIVENT À LA GARE

Antoine Garcia-Diaz



tourisme. La perspective de la place vers le cœur de ville devait s'ouvrir sur un panorama qualitatif, et Jehan-de-Beauce redevenir une avenue, au sens traditionnel : un cheminement mettant en scène la promesse d'une ville à découvrir. Telle était l'intention, il nous restait à la traduire.

### **VV : Quelles plantations sont donc prévues sur la place ?**

**A G-D :** La place constitue aussi bien une zone de passage que d'attente. Elle doit être la plus lisible possible, c'est-à-dire établir clairement les options de directions et d'usages : zones d'attente pour les piétons, voies de circulations pour les différents modes de transports. Pour cela, nous avons résolu de l'agrémenter de larges jardinières, en pleine terre, plantés d'arbres d'ombrage et d'arbustes, composant une ambiance propice à l'attente et à la flânerie. Nous avons porté notre choix sur trois essences d'arbres : l'érable trident (*Acer buergerianum*), l'amélanchier de Lamarck (*Amelanchier lamarckii*) et l'aulne glutineux lacinié (*Alnus glutinosa* 'Lacinia-

ta'). Ensemble ils créeront un paysage intéressant, aux feuillages en cépées plus ou moins ou étalées, aux floraisons complémentaires (blanches, jaunes vert pâle) et aux feuillages chauds en automne, mélangeant des teintes rouge, or, pourpre. À leur pied, des couvre-sols orneront la place et agrémenteront les banquettes de pierre.

### **VV : Et pour ce qui est de la rue Pierre-Nicole et de l'avenue Jehan-de-Beauce ?**

**A G-D :** Nos équipes d'urbanistes et de paysagistes ont renforcé la fonction statique de la place en accentuant au contraire la dynamique de ces artères. Ainsi, la requalification de la rue Pierre-Nicole intègre elle aussi des plantations d'arbres, mais au port plus élané : des copalmes d'Amérique fastigiés (*Liquidambar styraciflua* 'Wordplesdon'). Ils seront plantés en un double alignement, configuration qui conviendra au profil de la rue et... aux impératifs des gabarits de bus. Quant à l'avenue, ses alignements de féviers inermes (*Gleditsia triacanthos* 'Inermis')

seront complétés par des sujets de tailles correspondantes. L'avenue est déjà refaite, ceux qui la fréquentent ont noté son revêtement piétonnier clair qui rehausse la présence des arbres.

### **VV : Les abords de la gare vont donc avoir une toute nouvelle personnalité !**

**A G-D :** L'un des enjeux du programme Pôle Gare est en effet de créer un nouveau quartier, et le volet paysager n'y est pas pour rien ! Représentez-vous la place avant / après : nous passons d'une surface intégralement bitumée, sans attrait aucun, à un espace où il fera bon attendre son train ou ses invités. Au total, 31 arbres et plus de 1000 m<sup>2</sup> de zones arbustives y seront intégrés et participeront à la qualité de cette entrée de ville. Ce réaménagement du quartier gare constitue une opportunité rare pour compléter le verdissement de l'espace public.

**Daniel Guéret :** « *Le périmètre Sémard - Jehan-de-Beauce n'est pas seulement une composante du Pôle Gare. Sa requalification, qui adopte les mêmes codes que ceux des réaménagements des boulevards Chasles, Viollette, et de leurs places et esplanades, réalise aussi la poursuite du rajeunissement du cœur de ville chartrois. Nous prolongeons ainsi l'artère verte de nos boulevards de la Culture jusqu'aux rives du rail... qui débouchera sur un mail paysagé et arboré là où le Sernam, interdit au public, ne proposait que bitume, et sur le complexe culturel et sportif, là où auparavant s'élevaient des hangars.* »